

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19941 - 77ÈME ANNÉE

## Devant la vulnérabilité de La Réunion aux événements extérieurs pour son approvisionnement en produits de première nécessité

### Autonomie énergétique et relocalisation de la production : fondations d'un modèle économique réunionnais

Ce mercredi, 7 parlementaires réunionnais, représentatifs d'une grande partie de l'échiquier politique, ont écrit au ministre de l'Economie. Ces 7 élus interpellent l'État afin qu'il intervienne face à la hausse des prix de première nécessité causée par l'augmentation du coût du fret maritime. Et ils mettent en évidence une explication de cette augmentation : la dépendance de La Réunion aux importations. D'où la nécessité d'en sortir grâce à l'autonomie alimentaire et à la relocalisation des productions.

5 députés et 2 sénateurs de La Réunion ont écrit hier au ministre de l'Economie afin que l'État agisse face à la hausse des prix de première nécessité et des matériaux de construction notamment. Ce phénomène résulte de l'augmentation du coût du fret maritime causée par la spéculation sur l'offre de transport favorisée par la pandémie de coronavirus. Cette augmentation du fret maritime est répercutée sur le consommateur final.

A La Réunion, l'État a présenté un plan de lutte contre la vie chère. Ce plan ne peut aller plus loin que des mesures conjoncturelles dans ce domaine, à savoir un blocage du prix global du Bouclier-qualité-prix, sélection de produits de grande consommation. Un accord

a également été signé pour que la hausse du coût des aliments pour bétail importé ne soit pas intégralement supportée par l'éleveur afin de protéger le consommateur d'une trop grande inflation.

#### « Une question essentielle de dignité »

Les 7 parlementaires vont plus loin. Rappelant que la hausse des prix des produits de première nécessité pèse le plus sur le budget des familles ayant les revenus les plus faibles, ils demandent un changement structurel :

« Cette situation à laquelle nous sommes confrontés vient à nouveau confirmer l'impérieuse nécessité de construire une stratégie ambitieuse et rapide d'autonomie alimentaire pour notre territoire et de relocalisation massive des activités et de la production. »

« Nous nous tenons à votre disposition pour construire ensemble des solutions pérennes qui permettraient à notre territoire de sortir de la dépendance aux aléas du commerce international et aux fluctuations des cours des marchés financiers. Il s'agit là d'une question essentielle de dignité et de considération à l'égard des familles réunionnaises, dont près de

40% vivent sous le seuil de la pauvreté. »

Les 7 parlementaires plaident donc pour un développement économique répondant d'abord aux besoins essentiels des Réunionnais. Ceci tourne le dos avec le rôle fixé à La Réunion depuis sa colonisation : répondre aux besoins d'une ancienne métropole par des cultures d'exportation, par la fuite des cerveaux en direction de l'Europe et une économie de comptoir où les transferts publics servent en grande partie à acheter des produits fabriqués en Europe.

#### Une priorité de la Conférence territoriale

Cette prise de position des parlementaires converge avec celle adoptée par le PCR depuis sa création en 1959, pour qui le développement de La Réunion passe par l'autonomie énergétique et alimentaire, avec la production à La Réunion de biens et de services adaptés aux besoins des Réunionnais.

Elle fait le lien entre autonomie alimentaire et lutte contre la pauvreté.

La crise causée par la pandémie de coronavirus a rappelé la vulnérabilité de La Réunion aux événe-

ments extérieurs pour son approvisionnement en énergie, en produits de première nécessité, et en intrants indispensables à la production locale comme l'alimentation pour le bétail. Elle a favorisé la prise de conscience de l'impasse dans laquelle se situe La Réunion en raison d'une économie

de comptoir qui bloque son développement et fait payer lourdement aux plus démunis le prix de la moindre crise touchant le commerce mondial.

Il est clair qu'un plan de développement pour La Réunion ne pourra que prendre en compte cette nécessaire autonomie de La

Réunion pour son alimentation et son énergie. Aussi, la prise de position des 7 parlementaires plaide pour que cette question soit une priorité de la Conférence territoriale.

*M.M.*

## 7 parlementaires de La Réunion pour « sortir de la dépendance » aux importations

**Face à « une flambée des prix exorbitante concernant les produits d'importation », 7 parlementaires de La Réunion ont écrit hier à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, pour rappeler « l'impérieuse nécessité de construire une stratégie ambitieuse et rapide d'autonomie alimentaire pour notre territoire et de relocalisation massive des activités et de la production ». Les députés Karine Lebon, Nathalie Bassire, David Lorion, Philippe Naillet et Jean-Hugues Ratenon, et les sénateurs Michel Dennemont et Jean-Louis Lagourgue plaident pour « construire ensemble des solutions pérennes qui permettraient à notre territoire de sortir de la dépendance aux aléas du commerce international et aux fluctuations des cours des marchés financiers »**

« Monsieur le Ministre, par le présent courrier, nous, parlementaires de La Réunion, souhaitons attirer votre attention sur la hausse du coût du fret induite par les modifications de transport maritime des biens et ses conséquences économiques pour notre île dont l'isolement est renforcé.

En effet, notre territoire se trouve déjà confronté à une flambée des prix exorbitante concernant les produits d'importation, dont des biens de première nécessité, avec un impact direct sur le pouvoir d'achat des Réunionnaises et des Réunionnais.

Les prix des matières premières ont déjà augmenté en moyenne de 25% en un an. Les matériaux nécessaires à la construction vont subir une envolée pouvant aller jusqu'à +90% pour les matériaux ferreux et 100% pour le bois.

Cela aura des répercussions dramatiques, en particulier pour la construction des logements et des bâtiments publics, alors que notre île est en proie à une crise conséquent dans ce secteur. La mise en œuvre du plan France Relance sera incontestablement impactée.

Cette inflation est conjuguée avec de fortes difficultés d'approvisionnement et des délais accrus de réception des marchandises, tant sur le circuit asiatique qu'euro-péen. Les entreprises, des plus petites ou plus grandes, se retrouvent en difficulté avec des coûts induits et des charges supplémentaires, notamment en valeur de sur-stocks souvent anticipés.

Touché de plein fouet par la crise sanitaire, qui s'est transformée en crise sociale et économique, notre territoire a besoin plus que jamais du soutien de l'Etat pour faire face à ces difficultés, notamment dans son rôle de régulateur des processus économiques.

A La Réunion, les situations d'oligopoles dans la grande distribution et au sein des compagnies maritimes ne peuvent que renforcer ces phénomènes. Nous vous sollicitons afin de bien vouloir

réunir d'urgence les instances nécessaires et les organes consultatifs pour permettre aux réunionnaises et aux réunionnais d'avoir accès à des produits de première nécessité à des tarifs raisonnables. Cette situation à laquelle nous sommes confrontés vient à nouveau confirmer l'impérieuse nécessité de construire une stratégie ambitieuse et rapide d'autonomie alimentaire pour notre territoire et de relocalisation massive des activités et de la production.

Nous nous tenons à votre disposition pour construire ensemble des solutions pérennes qui permettraient à notre territoire de sortir de la dépendance aux aléas du commerce international et aux fluctuations des cours des marchés financiers. Il s'agit là d'une question essentielle de dignité et de considération à l'égard des familles réunionnaises, dont près de 40% vivent sous le seuil de la pauvreté.

Parmi ces solutions, il apparaît indispensable de repenser le modèle et l'attractivité du Grand Port Maritime de la ville du Port au sein de l'Océan Indien, et concomitamment de bien vouloir intervenir auprès des grandes compagnies maritimes de transports de containers pour restaurer une desserte normale de La Réunion.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre haute considération. »

## Edito

# Et pendant ce temps-là, la pauvreté progresse en silence

Alors que la Pays est riche, 332.500 Réunionnais, soit 39 % de la population, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2018. Un chiffre stable, précise l'Insee, dans un rapport dévoilé le 14 janvier. À titre de comparaison, la pauvreté touche 15 % de la population en France et 30 % en Martinique.

C'est un thème qui s'invitera probablement pendant la campagne présidentielle, dans le sillage des débats sur le pouvoir d'achat des Français. En 2019, soit avant même le début de la crise du Covid, une personne sur cinq était en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale en France, selon une étude de l'Insee publiée ce mercredi.

Pour alimenter leurs travaux, les auteurs se sont appuyés sur l'indicateur européen de privation matérielle et sociale. En 2019, 13,6 % des Français disposaient d'un revenu inférieur à 1.063 euros pour une personne seule et donc étaient considérés « à risque de pauvreté monétaire », un indicateur classique. Par ailleurs, indicateur moins suivi, 13,1 % étaient confrontés à des difficultés de paiement, de logement, de consommation. Et étaient donc pauvres au sens non monétaire (ou en condition de vie). Deux façons donc de mesurer la pauvreté en France, 5,7 % étant touchés par les deux formes du phénomène.

Au cours des années 2000, on a enregistré un net décrochage entre pouvoir d'achat perçu et pouvoir d'achat mesuré. Une des explications possibles de ce décalage serait liée au poids croissant des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages. Ces dépenses correspondent à des dépenses engagées par contrat, difficilement renégociables à court terme, et faisant souvent l'objet d'un débit automatique : assurances, abonnements téléphone et Internet, loyers, remboursements d'emprunts, etc. Lorsque leur part est élevée, il devient plus difficile de faire face aux autres dépenses (alimentation, transport, habille-

ment, restes à charge de santé, etc.).

Depuis 2001, le poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale a augmenté de cinq points, passant de 27 % à 32 %. Ce poids s'est globalement alourdi de deux points entre les deux dernières enquêtes Budget de famille qui ont été exploitées ici (2011 et 2017), poursuivant la tendance constatée entre 2006 et 2011. La hausse concerne avant tout les dépenses liées au logement : loyers et charges d'une part, remboursements d'emprunts immobiliers de l'autre. Le poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale dépend d'abord du niveau de vie. Il est plus lourd dans la dépense totale des ménages pauvres que dans celle des ménages aisés, et l'écart a beaucoup augmenté entre 2001 (6 points d'écart) et 2017 (13 points d'écart). Cette notion nous permet d'envisager à court terme un des moyens d'améliorer la conditions des Réunionnais : le Logement.

Entre spéculation foncière entretenue par les politiques de défiscalisation et prise en main du logement social par l'Etat (CDC Habitat / Action Logement), le gouvernement a décidé de priver les Réunionnais des outils permettant d'améliorer la condition sociale de notre peuple. Avec 40 % de notre peuple subissant au quotidien la pauvreté, réduire le coût du logement est une priorité. La conférence territoriale élargie pourra définir une politique du logement pour notre Pays permettant à chacun de disposer d'un logement décent à coût accessible.

“Le logis, c'est le temple de la famille.” Le Corbusier

Nou artrouv'

**David Gauvin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Shanj lo monde, shanj pa ? In devoir d'shanjé pou l'imanité

Na poin lontan mwinn lété apré diskite – lassossyasion, kissoi bande pèrsone i pèz dsi in l'èr in pé kassaz la blag - avèk in moune mi koné é nou té apré anparl in lakssyon solidarité nou l'apré fé é li la di amwin anparmi lo moune li koné néna i in mank solidarité. Alor mi di ali, konm i di souvan-« ni sava pa rofé lo monde ». Li la di amwin : an kontrèrè i fo rofé ali pars sansa ni sava dann mir.

Zot i koné son kozman la fé travaye mon léspri. Akoz sa ?

Zot i koné bien dann lo monde, lo gran konm lo pti-lo gran sé lo monde an zénéral, é lo pti dizon sé lo voisinaz – néna dé shoz ni apréssyé pou toute sorte kalité rézon. An parmi néna lo bande prinssip kissoi moral, kissoi sivik, kissoi prinsipe do vi é d'ote k'i mète anou alèzeé k'i fé ké ni panss la vi lé bèl. Donk sa i bote amwin. Mi panss zot ossi.

Mé néna dé shoze dann lo gran monde épi dan lo pti k'i bote pa mwinn ditou. Zot ossi mi panss.. kossa par égzanp ? Rassism, linégalité lésploitassion l'om par l'om, la krétike sak lé pov, sansa sak lé étranj, konfonde la viktime avèk lo koupab, priv in moune pou rotourn dann son péi, malparl sak lé pa konm mwinn. Mi arète la pars la list sré tro long. Mé ni pé demande anou kossa ni pé fé konte bande prinsip toksik i dégrènn noute sossyété.

In n'afèr sinp ni aprésyé pa dann nout pti monde, sé la mizère. Ni koné la mizère avèk toute son bande konsékanss. Mi koné néna d'moune kissoi bande

in sèrtin poi i lite zour pou zour pou fé rokil la mizère. in pé i pé di, sé konm vide la mèr avèk in tinbal, mé d'ote i di sirman si zot l'avé la solission zot i yèmré bien.. Akoz ni komanssré par fé in loi sivil, pénal, kiltirèl, anvironemantal pou mète la mizère orlaloï. Sa i pèrmtré kondane in patron rish k'i lissansyé son bande travayèr alé oir lé possib sov lantropriz.

Akoz dann lo poinnvizé internassyonal, i fré pa galman in loi aplikab partou dann toute péi pou bande koupab fé pass la mizère d'moune dann bonpé péi ? Alé oir sré possib fère otroman. akoz i fré pa in tribinal internassyonal-konm néna déza d'ote – pou ziz in krime konm mète demoune dann la mizère dsi la tère. Krime ? Oui mi panss sé in krime kan wi fé ansorte in milyar d'moune o moïnss i soufèr la fain toulézour, dopi dé z'ané, san soin, san in toi d'si la tète souvan défoï san in kabaye pou protèze son kor. Sa krime sa ! Lé vré pa par ou, pa par mwinn, mé si nou la lèss fèr. Si konm lo zoizo colibri nou la paf é omins sak ni gingn ?

Alor i fo aksèpt sa, sansa rofizé é l'èr-la kozman mon kamarade i rovien dann mon tête é mi rapèl in fraz mwinn la lire na poin tro lontan téi di komsa : « lo koupabe sé sak la fé l'mal, mé koupab galman sak i la lèss fère alé oir zot téi pé anpèshé. »

Shanj lo monde ? Shanj pa, mi panss shanjé zordi sa in devoir pou l'imanité.

*Justin*